



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Construction de 9 logements sociaux et d'un cabinet médical – Le Clos du Bourg à LANGAN – Relance du lot n°7 – CLOISONS SECHES suite déclaration sans suite

1/ Identification de la Collectivité qui passe le marché :

ARCHIPEL HABITAT – OPH de Rennes Métropole
3, place de la Communauté – CS 40805 – 35208 RENNES Cedex 02
Tel : 02.99.22.26.00 Télécopie : 02.99.92.88.70
<http://www.archipel-habitat.fr/>

Maître d'œuvre

Architecte MFA
32 Rue de Strasbourg
44000 NANTES

2/ Désignation des prestations :

La présente consultation concerne la construction de 9 logements sociaux et d'un cabinet médical – Le Clos du Bourg à LANGAN.

Relance du lot n°7 – CLOISONS SECHES suite déclaration sans suite

3/ Nature du contrat :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

4/ Mode de passation :

La consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

5/ Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

1°) Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 et suivants du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner.

2°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

3°) Déclaration indiquant les moyens techniques (matériel et outillage) de l'entreprise, les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.

4°) Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée systématiquement d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Nous recommandons de cibler les références en lien avec l'objet du marché.

5°) Les attestations d'assurances RC et décennale couvrant le ou les lot(s) concerné(s) par la candidature.

6/ Date limite de remise des offres : le 14 novembre 2022 (17H00)

7/ Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article L2152-7 du Code de la Commande publique au moyen des critères suivants :

- a. Prix des prestations (pondération : 60%)
- b. Valeur technique de l'offre sur la base du mémoire technique (pondération : 40 %) détaillé comme suit :

Intitulé du lot	Valeur technique (40%)
	Détail des sous-critères :
7- Cloisons sèches	<ul style="list-style-type: none">➤ Moyens humains y compris encadrement mis en place pour l'exécution du marché (10%)➤ Matériaux, matériels ou produits prévus dans l'offre (10%)➤ Procédures envisagées afin de limiter les nuisances du chantier (chantier à faibles nuisances, SOGED à remettre complété, tri sélectif des déchets, nuisances sonores, (5%)➤ Moyens prévus pour respecter le PGC SPS (moyens matériels spécifiques) (5%)➤ Explication de l'organisation mise en place pour le traitement de la Garantie de parfait achèvement (GPA) (10%)

Il pourra être procédé à une négociation sur la base de l'offre remise.

8/ Renseignements techniques ou administratifs

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

9/ Date d'envoi à la publication : Le 18 octobre 2022